

01 PÔLE ADMINISTRATION, JURIDIQUE & FINANCES

Notes eFFBB à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

-  [Journées de la RSO - Prolongation des inscriptions.pdf](#)
-  [Journée du bénévolat.pdf](#)
-  [Journée du bénévolat. Annexe 1.pdf](#)
-  [Fermeture plateforme Label Ecole Française de Minibasket \(EFMB\).pdf](#)

Pour pouvoir accéder à ces notes, vous devez vous connecter en utilisant votre compte eFFBB, à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Pour mémoire, votre identifiant est votre numéroinformatiqueclub@ffbb365.com Si vous n'avez plus votre mot de passe rattaché à ce compte, n'hésitez pas à le demander à votre Président et si ce dernier ne le connaît pas, merci de contacter l'assistance eFFBB (assistanceeffbb@ffbb.com) en leur communiquant votre numéro informatique de club afin qu'ils puissent réinitialiser votre accès.

Communication

Cérémonie des Talents du Sport Isérois



Mardi 2 décembre, le CDOS Isère organisait la première édition de la cérémonie des Talents du Sport Isérois.

Parmi les lauréats figuraient les U18 du Pays Voironnais Basket Club, championnes de France groupe B 2024-2025 en tant que

coup de cœur du jury et Léo Givet, dans la catégorie jeune dirigeant, pour son implication à l'Amicale Sportive de Tullins Fures et au Comité de l'Isère.

Toutes nos félicitations à eux !

Contrôle d'honorabilité

LA LOI DU 8 MARS 2024 Honorabilité dans le sport et renforcement de la protection des mineurs

Conformément aux dispositions du code du sport, les activités d'encadrement bénévoles, arbitres et dirigeants sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Les contrôles d'honorabilité automatisés de la FFBB ont été lancés récemment et lorsque le contrôle fait apparaître une condamnation :

- L'administration notifie une mesure au licencié et informe le club
- La FFBB est informée et ouvre un dossier disciplinaire à l'encontre du licencié.

Plus d'informations sur le document [à télécharger en cliquant ici](#).

Note d'orientation Fonds pour le développement de la Vie Associative (FDVA)

Dans le cadre de la préparation de la campagne 2026 du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA), vous trouverez [en cliquant ici](#) une note d'orientation des services de l'État en Isère, destinée à accompagner les associations dans la formulation de leurs demandes. La campagne se déroulera du 9 décembre 2025 au 1^{er} mars 2026.

Fêtes de fin d'année



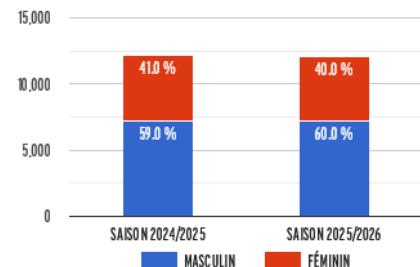
*Le secrétariat du comité sera fermé
le mercredi 24 décembre et le vendredi 26 décembre
2025
Joyeuses fêtes à tous !*

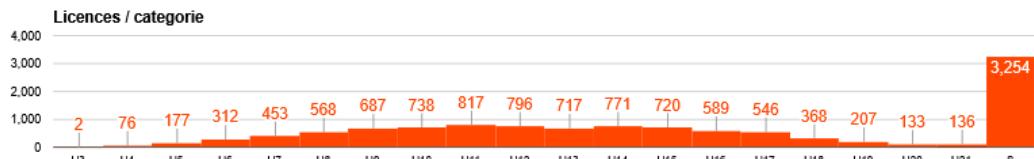
Qualifications

Statistiques licences 2025/2026

LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 09 DÉCEMBRE

	FÉMININ	MASCULIN	TOTAL
SAISON 2024/2025	4 935	41.0%	7 217
SAISON 2025/2026	4 858	40.0%	7 209
EVOLUTION	-77	-8	-85
EVOLUTION %	-2.0%	-0.0%	-1.0%





Nombre de licences déqualifiées par club

Les clubs listés ci-dessous sont concernés par des déqualifications de joueurs. A ce jour, nous n'avons pas reçu les documents conformes nous permettant de les requalifier. **Merci de votre diligence pour régularisation. Nous vous rappelons que ces personnes ne peuvent participer à aucune activité (rencontre championnat, entraînement, rencontre amicale, etc.).**

CLUBS	Nombre de licences déqualifiées au 09/12/2025
BASKET 2 ALPES	1
BASKET CLUB DE RUY MONTCEAU	1
BASKET CLUB DES ABRETS	1
BC ST AGNIN CRACHIER CHEZEN	1
SAINT MARTIN D'HERES BASKETBALL	1
SPORTING CLUB DE GIERES	1
UJ BASKET MONSTEROUX MILIEU	2
CHATONNAY BC DES ETANGS	1
ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	1
US SASSENAGEOISE	2

Le statut des licenciés déqualifiés au sein des structures, indiqué ci-dessus, est communiqué depuis plusieurs BH. Pour certains clubs, ces données datent de plusieurs mois. Nous tenons à vous rappeler que sans régularisation de ces licences de votre part, elles seront tout de même incluses dans votre facturation. Merci pour votre diligence pour régularisation.

Finances

Acompte des licences 2025/2026

Tous les clubs ont reçu cette semaine une facture correspondant au 2ème acompte sur les licences 2025/2026 dont le montant est à payer au plus tard le 24 décembre 2025.

Les acomptes sur licences sont déterminés en fonction des tarifs de la saison en cours et du nombre de licenciés à la date d'appel de chaque acompte. Toutefois, afin de ne pas pénaliser les clubs en termes de trésorerie, la somme des deux premiers acomptes est limitée à 2/3 du montant global.

Par simplification, le montant des acomptes est arrondi à la centaine d'euro. Leur nombre reste fixé à trois et les dates d'échéance sont sensiblement identiques à celles de la saison précédente, à savoir :

	Date d'appel	Date limite de paiement (*)
Premier acompte	15 octobre 2025	30 octobre 2025
Deuxième acompte	9 décembre 2025	24 décembre 2025
Troisième acompte	11 février 2026	26 février 2026
Solde	30 avril 2026	31 mai 2026

(*) le non-respect de ces dates entraînera d'office l'application d'une majoration égale à 10% du montant de la somme à payer, conformément au règlement financier du Comité.

02 PÔLE PRATIQUES SPORTIVES

Compétitions 5x5

Rencontres du samedi 13 et dimanche 14 décembre 2025

Il s'agit de la dernière journée de championnat pour la 1^{ère} phase seniors et la 2^{ème} phase jeunes.

Afin de constituer les poules et publier les calendriers des phases suivantes le plus rapidement possible, nous vous demandons de bien vouloir transmettre les feuilles e-marque dès la fin de chaque rencontre, sans attendre.

Merci de votre compréhension.

U11 - Tournoi de fin d'année

Le tournoi de fin d'année U11 se tiendra **samedi 13 décembre 2025**. Cet événement a pour objectif de célébrer la fin d'année de façon conviviale, et de faire rencontrer les équipes afin de constituer des poules équilibrées pour la troisième phase.

La participation de l'ensemble des équipes U11 est obligatoire puisque le tournoi remplace une journée de rencontres classiques. Toute équipe absente sera considérée comme ayant déclaré forfait.

La répartition des équipes tient compte des résultats des rencontres de la deuxième phase du championnat. Les oppositions seront les suivantes :

3 équipes
A vs. B
B vs. C
A vs. C

4 équipes
A vs. B
C vs. D
A vs. C
B vs. D

Chaque équipe jouera deux matchs, de 2 x 10 minutes chacun (non décomptées).

Le rendez-vous est fixé :

- à 08h30 pour les équipes jouant le premier tour
- à 11h00 pour les équipes jouant le deuxième tour

Merci de respecter les horaires pour tenir les timings !

Attention : à Saint-Étienne-de-Crossey, le 2^{ème} tour est avancé de 30 minutes en raison de contraintes de disponibilité du gymnase. Il débutera à 11h00 et prendra fin à 13h00. Les équipes jouant le deuxième tour à Saint-Étienne-de-Crossey sont convoquées à 10h30.

Un membre élu du Comité, un responsable technique et un référent de la commission des officiels seront présents sur chaque site. Les rencontres seront arbitrées par les stagiaires des écoles d'arbitrage. Ces arbitres seront encadrés, conseillés et guidés par un référent de la commission des officiels.

U11F		SAINT ETIENNE DE CROSSEY <i>Gymnase de la Haute Morge, 875 Route du Paris</i>	
TOUR 1		09h00 - 11h00	
N° terrain	Lettre	N° club	Équipe
1	A	060	AS LE VERSOUD - 1
	B	062	LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET - 1
	C	071	BASKET NORD ISÈRE - 1
	D	170	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB - 1
2	A	053	US SAINT PIERRE DE BRESSIEUX - 1
	B	057	BC LA TRONCHE MEYLAN - 1
	C	058	AS TULLINS FURES
	D	087	BASKET CLUB NIVOLAS - 1

TOUR 2		11h00 - 13h00	
N° terrain	Lettre	N° club	Équipe
1	A	119	BASKET DES CARRIERS ET DU PAYS DE LA PIERRE
	B	016	BASKET SAINT MARCELLIN
	C	027	TERRES FROIDES BASKET
	D	170	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB - 2
2	A	048	UNION SPORTIVE VALDAINOISE
	B	062	LES DAUPHINS DE CROSSEY - 2
	C	063	VOREPPE BASKET CLUB
	D	053	US ST PIERRE DE BRESSIEUX - 2

U11F		SAINT MARTIN D'HÈRES <i>Gymnase Colette Besson, 25 Rue Alphonse Daudet</i>	
TOUR 1		09h00 - 11h00	
N° terrain	Lettre	N° club	Équipe
1	A	020	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES
	B	029	GRENOBLE BASKET 38
	C	018	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB
2	A	021	BBC EYBENS POISAT
	B	012	CHARTREUSE BASKET CLUB
	C	127	ROMANCHE BASKET
3	A	052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL
	B	060	AS LE VERSOUD - 3
	C	065	US DE ST EGRÈVE

TOUR 2		11h30 - 13h30	
N° terrain	Lettre	N° club	Équipe
1	A	098	ASEL ST MARTIN D'URIAGE
	B	042	US SASSENAGEOISE
	C	006	CLUB SPORTIF DES 4 ROUTES
	D	060	AS LE VERSOUD - 2
2	A	025	SPORTING CLUB DE GIERES
	B	049	AVENIR BASKET HILAIROIS
	C	057	BC LA TRONCHE MEYLAN - 2
	D	074	UNION SEYSSINET FONTAINE BASKET

U11F		SAINT JEAN DE SOUDAIN <i>Gymnase des Dauphins, 328 Route de la Bourbre</i>	
TOUR 1		09h00 - 11h00	
N° terrain	Lettre	N° club	Équipe
1	A	114	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU - 1
	B	122	ARTAS BASKET CLUB - 1
	C	128	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE - 1
2	A	028	ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ANDRE BASKET - 2
	B	087	BASKET CLUB NIVOLAS - 2
	C	173	ENTENTE BEAUVOIR DE MARC - DIEMOZ
3	A	071	BASKET NORD ISÈRE - 2
	B	120	BC ST AGNIN CRACHIER CHEZEN
	C	136	UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE

TOUR 2		11h30 - 13h30	
N° terrain	Lettre	N° club	Équipe
1	A	081	BASKET CLUB LES ABRETS
	B	097	BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE
	C	122	ARTAS BASKET CLUB - 2
	D	146	AVENIR BASKET CHAMPIER
2	A	003	AS BASKET BEAUCROISSANT IZEAX RENAGE
	B	114	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU - 2
	C	099	AVENIR BASKET CLUB DES COULEURS
	D	047	BASKET CLUB SEPTEME OYTIER
3	A	032	UJ BASKET MONSTEROUX MILIEU
	B	028	ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ANDRE BASKET - 1
	C	073	BC FAVERGES DOLOMIEU
	D	128	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE - 2

U11M		GIERES <i>Gymnase de la Plaine des Sports, 1 Rue des Sports</i>	
TOUR 1		09h00 - 11h00	
N° terrain	Lettre	N° club	Équipe
1	A	018	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB - 1
	B	056	LA TRONCHE MEYLAN CORENC BASKET - 1
	C	021	BBC EYBENS POISAT - 1
2	A	019	AMICALE BC DOMENE
	B	062	LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET - 2
	C	098	ASEL ST MARTIN D'URIAGE
3	A	016	BASKET SAINT MARCELLIN - 1
	B	010	BASKET PAYS D'ALLEVARD
	C	065	US DE ST EGRÈVE - 2

TOUR 2		11h30 - 13h30	
N° terrain	Lettre	N° club	Équipe
1	A	056	LA TRONCHE MEYLAN CORENC BASKET - 2
	B	025	SPORTING CLUB DE GIERES - 1
	C	018	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB - 2
2	A	127	ROMANCHE BASKET
	B	027	TERRES FROIDES BASKET - 2
	C	021	BBC EYBENS POISAT - 2
3	A	025	SPORTING CLUB DE GIERES - 2
	B	063	VOREPPE BASKET CLUB
	C	052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL - 2

U11M		GRENOBLE <i>Centre Sportif Hoche, 7 Rue François Raoult</i>	
TOUR 1		09h00 - 11h00	
N° terrain	Lettre	N° club	Équipe
1	A	035	BASKET CLUB BAVONNE - 1
	B	074	UNION SEYSSINET FONTAINE BASKET - 1
	C	065	US DE ST EGRÈVE - 1
2	A	029	GRENOLBE BASKET 38 - 1
	B	012	CHARTREUSE BASKET CLUB - 1
	C	052	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL - 1
3	A	020	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES
	B	121	BASKET GONCELIN GRÉSIVAUDAN
	C	058	AS TULLINS FURES - 1

TOUR 2		11h30 - 13h30	
N° terrain	Lettre	N° club	Équipe
1	A	029	GRENOLBE BASKET 38 - 2
	B	042	US SASSENAGEOISE
	C	003	AS BASKET BEAUCROISSANT-IZEAUX-RENAGE - 1
2	A	003	AS BASKET BEAUCROISSANT-IZEAUX-RENAGE - 2
	B	049	AVENIR BASKET HILAIROIS
	C	074	UNION SEYSSINET FONTAINE BASKET - 2
3	A	058	AS TULLINS FURES - 2
	B	012	CHARTREUSE BASKET CLUB - 3
	C	016	BASKET SAINT MARCELLIN - 2

U11M		CHAMPIER <i>Gymnase du collège, 165 Rte du 16 Mai 1944</i>	
TOUR 1		09h00 - 11h00	
N° terrain	Lettre	N° club	Équipe
1	A	027	TERRES FROIDES BASKET - 1
	B	061	AL VOIRON BASKET - 1
	C	114	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU - 1
2	A	073	BC FAVERGES DOLOMIEU - 1
	B	071	BASKET NORD ISÈRE - 1
	C	136	UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE - 1

3	A	136	UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE - 2
	B	081	BASKET CLUB LES ABRETS - 1
	C	053	US SAINT PIERRE DE BRESSIEUX

TOUR 2		11h30 - 13h30	
N° terrain	Lettre	N° club	Équipe
1	A	073	BC FAVERGES DOLOMIEU - 3
	B	033	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY - 2
	C	114	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU - 2
2	A	033	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY - 1
	B	061	AL VOIRON BASKET - 2
	C	012	CHARTREUSE BASKET CLUB - 2
3	A	035	BASKET CLUB BAVONNE - 2
	B	146	AVENIR BASKET CHAMPIER
	C	048	UNION SPORTIVE VALDAINOISE
	D	027	TERRES FROIDES BASKET - 3

U11M		L'ISLE D'ABEAU <i>Gymnase David Douillet, Boulevard de Fondbonnière</i>	
TOUR 1		09h00 - 11h00	
N° terrain	Lettre	N° club	Équipe
1	A	128	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE - 1
	B	071	BASKET NORD ISÈRE - 2
	C	087	BASKET CLUB NIVOLAS
2	A	133	AS ST GEORGES ESPERANCHE
	B	062	LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET - 1
	C	097	BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE - 1
3	A	099	AVENIR BASKET CLUB DES COULEURS
	B	122	ARTAS BASKET CLUB - 1
	C	126	BASKET CLUB EYZIN PINET

TOUR 2		11h30 - 13h30	
N° terrain	Lettre	N° club	Équipe
1	A	032	UJ BASKET MONSTEROUX MILIEU
	B	128	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE - 2
	C	105	BASKET CLUB DE RUY MONTCEAU
	D	104	VEDETTE ST VICTOR DE CESSIEU
2	A	038	ISERE SAVOIE PONT BASKET
	B	122	ARTAS BASKET CLUB - 2
	C	047	BASKET CLUB SEPTEME OYTIER
	D	113	BASKET CLUB DIEMOZ
3	A	073	BC FAVERGES DOLOMIEU - 2
	B	077	ES FRONTONAS CHAMAGNIEU
	C	097	BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE - 2
	D	081	BASKET CLUB LES ABRETS - 2

Engagements 3^{ème} phase - U11 à U18 2025/2026

Les engagements pour la troisième phase des championnats U11 à U18 sont ouverts. Vous avez **jusqu'au 12 décembre 2025** pour engager vos équipes à compter de la troisième phase (début des rencontres le 10 janvier 2026).

Merci de remplir 1 formulaire par nouvelle équipe à engager :

CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS NOUVELLES ÉQUIPES U11 À U18

Nouveaux engagements reçus au 9 décembre :

ARA0038018	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	U11F
ARA0038038	ISERE SAVOIE PONT BASKET	U11M
ARA0038038	ISERE SAVOIE PONT BASKET	U11F

Engagements 2^{ème} phase - Séniors Féminines 2025/2026

Deux places sont vacantes en catégorie DF3. Si vous souhaitez engager une équipe séniors féminines pour la phase 2, merci de bien vouloir contacter la Commission des Compétitions 5x5 par mail **avant le 12 décembre 2025**.

Les places seront attribuées par ordre d'arrivée.

Engagements 2^{ème} phase - Séniors Masculins 2025/2026

Une place est vacante en catégorie DM3. Si vous souhaitez engager une équipe séniors masculins pour la phase 2, merci de bien vouloir contacter la Commission des Compétitions 5x5 par mail **avant le 12 décembre 2025**.

La place sera attribuée par ordre d'arrivée.

Brûlages

Vous avez jusqu'au **vendredi 19 décembre 2025 au plus tard** pour transmettre vos demandes de modifications de brûlage en jeunes et séniors à competitions@iserebasketball.org.

Les demandes seront étudiées par la Commission des Compétitions 5x5 et seront validées par voie de BH.

Phases suivantes

Les clubs qui ont des contraintes de gymnase peuvent demander à la Commission des Compétitions l'attribution d'un numéro d'ordre dans les poules selon le tableau suivant :

N° ORDRE >	1	2	3	4	5	6
10-11/01/2026	D	E	D	E	D	E
17-18/01/2026	E	D	E	D	E	D
24-25/01/2026	D	E	D	D	E	E
31/01 - 01/02/2026	E	D	E	E	D	D

28/02 - 01/03/2026	D	D	E	D	E	E
07-08/03/2026	E	D	E	D	E	D
21-22/03/2026	D	E	D	E	D	E
28-29/03/2026	E	D	E	E	D	D
25-26/04/2026	D	E	D	D	E	E
02-03/05/2026	E	E	D	E	D	D

D : rencontre à domicile

E : rencontre à l'extérieur

Les demandes seront prises en compte dans la mesure du possible, et à condition d'être adressées à la Commission des Compétitions 5x5 **au plus tard vendredi 12 décembre 2025.**

Informations divisions

Forfaits

En DMU11 D3 poule AA, la rencontre n°31201 du samedi 6 décembre 2025 opposant UNION SPORTIVE VALDAINOISE à ES FRONTONAS CHAMAGNIEU : forfait 1 match de UNION SPORTIVE VALDAINOISE.

En DMU13 D3 poule S, la rencontre n°33171 du samedi 6 décembre 2025 opposant AVENIR BASKET HILAIROIS à US SASSENAGEOISE - 2 : forfait 1 match de US SASSENAGEOISE - 2.

En DMU18 D3 poule T, la rencontre n°38197 du dimanche 7 décembre 2025 opposant CHARTREUSE BASKET CLUB - 2 à BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE - 2 : forfait 1 match de BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE - 2.

En DFU13 D2 poule M, la rencontre n°43101 du samedi 6 décembre 2025 opposant BASKET SAINT MARCELLIN à UNION SEYSSINET FONTAINE BASKET : forfait 1 match de UNION SEYSSINET FONTAINE BASKET.

Dossiers

DÉCISION DOSSIER N°30 : en DMU18 D2 poule N, la rencontre n°38100 du dimanche 16 novembre 2025 opposant BBC EYBENS POISAT - 3 à AS TULLINS FURES - 2 et en DMU18 D2 poule Q, la rencontre n°38145 du 16 novembre 2025 opposant BBC EYBENS POISAT - 2 à US SASSENAGEOISE - 2 : retards très importants en raison de l'ouverture tardive du gymnase. Après enquête, homologation des rencontres et avertissement unique à l'association sportive BBC EYBENS POISAT.

DÉCISION DOSSIER N°33 : en DMU15 D1 poule N, la rencontre n°35093 du dimanche 23 novembre 2025 opposant IE - BBC EYBENS POISAT - 2 à VOREPPE BASKET CLUB - 1 : réserve déposée par les arbitres pour terrain difficilement praticable (mauvaise étanchéité du toit et présence de flaques d'eau sur le terrain). Après enquête, homologation de la rencontre, dossier transmis à la Commission des Équipements, et rappel aux obligations des associations sportives.

DÉCISION DOSSIER N°34 : en DFU15 D1 poule J, la rencontre n°45061 du samedi 22 novembre 2025 opposant GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB à BC LA TRONCHE MEYLAN - 3 : réserve déposée par les arbitres pour anomalies observées à la table de

marque et la comptabilisation des fautes personnelles. Après enquête, homologation de la rencontre, rappel aux procédures et obligations des associations sportives.

DOSSIER N°35 : en DMU11 D2 poule Y, la rencontre n°31190 du samedi 6 décembre 2025 opposant BASKET GONCELIN GRÉSIVAUDAN à GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB - 2 : perte de la rencontre par pénalité à GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB - 2 pour la participation d'un entraîneur adjoint ne disposant pas de l'aptitude médicale, malgré l'avertissement attribué au BH n°21.

Réserves

En DMU15 D3 poule U, la rencontre n°35201 du samedi 6 décembre 2025 opposant BC SAINT CLAIR SUR GALAURE à ROMANCHE BASKET - 2 : une réserve a été déposée.
→ **La défense en zone est autorisée en catégorie U15. Réserve classée sans suite.**

Relevé des écarts pour le week-end du 06 et 07 décembre 2025

Les écarts relevés surlignés **en jaune** sont sanctionnés conformément aux règlements et aux dispositions financières.

Les écarts relevés surlignés **en bleu** sont des avertissements uniques avant sanction.

N°	Division	Poule	Club concerné	Écart constaté
11026	PRM	A	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
13024	DM3	A	GRENOBLE BASKET 38	Numéro de licence non renseigné pour le délégué de club
13054	DM3	B	VOREPPE BASKET CLUB	Nom et prénom de l'entraîneur non renseignés sur la feuille de marque
13055	DM3	B	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	Groupement sportif non renseigné pour le délégué de club
21024	PRF	A	ES FRONTONAS CHAMAGNIEU	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
21054	PRF	B	US SASSENAGEOISE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
21054	PRF	B	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
21056	PRF	B	BBC EYBENS POISAT	Non export du fichier e-marque avant dimanche 20h
31155	DMU11	D2 V	BASKET CLUB LES ABRETS	Numéro de licence erroné pour le marqueur
31155	DMU11	D2 V	BASKET CLUB DE RUY MONTCEAU	Absence d'aptitude médicale pour l'entraîneur principal
31165	DMU11	D2 W	BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE	Groupement sportif non renseigné pour le chronométreur
31167	DMU11	D2 W	AS ST GEORGES ESPERANCHE	Numéro de licence erroné pour un joueur
31189	DMU11	D2 Y	ROMANCHE BASKET	Entraîneur adjoint non qualifié à la date de la rencontre
31190	DMU11	D2 Y	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Non-respect des règles de participation : absence d'aptitude médicale pour l'entraîneur adjoint (2ème écart)
31191	DMU11	D2 Y	GRENOBLE BASKET 38	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
31201	DMU11	D3 AA	UNION SPORTIVE VALDAINOISE	Forfait une rencontre
31203	DMU11	D3 AA	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
31263	DMU11	D3 Z	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	Non respect des 20 points d'écart
33082	DMU13	D1 M	BASKET GONCELIN GRÉSIVAUDAN	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
33097	DMU13	D1 N	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
33171	DMU13	D3 S	US SASSENAGEOISE	Forfait une rencontre
33216	DMU13	D3 V	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
35083	DMU15	D1 M	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
35098	DMU15	D1 N	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Absence de délégué de club
35098	DMU15	D1 N	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
35111	DMU15	D2 O	ARTAS BASKET CLUB	Non export du fichier e-marque avant dimanche 20h
38152	DMU18	D2 Q	CHATONNAY BC DES ETANGS	Licence non présentée

38197	DMU18	D3 T	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE	Forfait une rencontre
41129	DFU11	D2 Q	BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE	Non-respect des 20 points d'écart
41155	DFU11	D3 S	LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET	Absence de délégué de club
41155	DFU11	D3 S	US DE ST EGRÈVE	Noms et prénoms non renseignés pour l'entraîneur principal et l'entraîneur adjoint
41167	DFU11	D3 T	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
41178	DFU11	D3 U	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE	Absence de coach majeur
43084	DFU13	D1 L	LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
43101	DFU13	D2 M	UNION SEYSSINET FONTAINE BASKET	Forfait une rencontre
43129	DFU13	D3 O	BASKET CLUB DIEMOZ	Le délégué de club doit être licencié au sein de l'association sportive recevante → Absence de délégué de club
45079	DFU15	D1 K	ENTENTE LES ARRONDS	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
45095	DFU15	D2 L	AS ST GEORGES ESPERANCHE	Numéro de licence non renseigné pour l'entraîneur
45108	DFU15	D2 M	BASKET SAINT MARCELLIN	Signatures non conformes des arbitres, du chronométreur et du marqueur : les signatures doivent refléter la réalité
48074	DFU18	D1 J	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
48074	DFU18	D1 J	AS LE VERSOUD	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
48119	DFU18	D3 M	BBC EYBENS POISAT	Non export du fichier e-marque avant dimanche 20h
48134	DFU18	D3 N	BASKET CLUB BAVONNE	Absence de délégué de club

Droits financiers à titre administratif

BH	CLUB		DIVISION	N°	MOTIF	MONTANT
25	018	GRÉSIVAUDAN	DMU11 D2 Y	31190	Ouverture dossier de pénalité n°35	70,00 €
25	021	BBC EYBENS POISAT	PRF B	21056	Non export du fichier e-marque	20,00 €
25	021	BBC EYBENS POISAT	DFU18 D3 M	48119	Non export du fichier e-marque	20,00 €
25	033	MARCILLOLES PAJAY	DMU11 D3 Z	31263	Non-respect des 20 points d'écart	11,00 €
25	042	SASSENAGE	DMU13 D3 S	33171	Forfait une rencontre	42,00 €
25	048	US VALDAINOISE	DMU11 D3 AA	31201	Forfait une rencontre	42,00 €
25	074	SEYSSINET FONTAINE	DFU13 D2 M	43101	Forfait une rencontre	42,00 €
25	097	ESTRABLIN PT EVEQUE	DFU11 D2 Q	41129	Non-respect des 20 points d'écart	11,00 €
25	114	ELAN BVT CESSIEU	DMU15D1 N	35098	Absence de délégué de club	30,00 €
25	128	PORTE DE L'ISÈRE	DMU18 D3 T	38197	Forfait une rencontre	42,00 €

Fautes techniques

N°	CLUB	RENCONTRE			TYPE DE FAUTE			MONTANT
		DIVISION POULE	DATE	N°				
021	EYBENS POISAT	DM3 A	07/12	13026	FT G1			30,00 €
048	UNION SPORTIVE VALDAINOISE	DF3 B	07/12	23054		FC G1		60,00 €
052	ST MARTIN D'HERES	PRM A	06/12	11026	FT G1			30,00 €
052	ST MARTIN D'HERES	PRM A	06/12	11026	FT G1			30,00 €
058	AS TULLINS FURES	DMU15 D1 N	07/12	35097	FT G1			30,00 €
061	AL VOIRON	DM2 A	06/12	12025	FT G1			30,00 €
114	ELAN VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	PRM B	07/12	11055	FT G1			30,00 €
136	UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE	DMU18 D2 P	07/12	38137	FC G1			30,00 €
133	ST GEORGES D'ESPERRANCHE	DFU15 D2 L	06/12	45095	FC G1			30,00 €
021	EYBENS POISAT	DFU15 D2 M	06/12	45108	FC G1			30,00 €

Compétitions 3x3

SERIES 3x3 - Organisation stop n°2

Les engagements pour la compétition de clubs 3x3 sont désormais définitivement clôturés. 23 équipes supplémentaires ont été engagées et intègrent le championnat à compter du 2^{ème} stop. Ces 23 équipes s'ajoutent aux 91 équipes inscrites avant le 1^{er} stop, ce qui porte le nombre total d'équipes à 114, toutes catégories confondues.

Le deuxième stop des SERIES 3x3 se tiendra **samedi 3 et dimanche 4 janvier 2026 à GIERES** et à **ENTRE-DEUX-GUIERS**.

Adresses des gymnases :

- Gymnase Entre 2 Guiers, Rue de Verdun, 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS
- Gymnase de la Plaine des Sports, 1 Rue des Sports, 38610 GIERES

Le créneau horaire et le lieu attribués à chaque catégorie seront communiqués au prochain BH. Les équipes auront par la suite la possibilité de déclarer forfait gratuitement jusqu'au dimanche 28 décembre 2025.

Jeunesse

Baby Noël

Ce samedi, près de 250 jeunes U7 des clubs isérois étaient réunis à Echirolles, Saint-Blaise-du-Buis et Pont-de-Chéruy pour le traditionnel Baby Noël du Comité.

Après une matinée remplie d'ateliers de dribbles, de passes, de tirs et d'activités manuelles, les jeunes ont reçu de la part du Père Noël un petit sachet cadeau avec chocolats et une gourde pour leurs futurs entraînements.

Merci aux trois clubs organisateurs et à l'ensemble des bénévoles pour ces belles matinées. Rendez-vous le samedi 21 mars pour Baby Pâques à ARTAS, EYBENS et TULLINS.

03 PÔLE FORMATION

Technique

Challenge Benjamins

**DERNIERS JOURS POUR FAIRE PASSER LES ÉPREUVES !
À CE JOUR, PEU DE CLUBS ONT SAISI LES RÉSULTATS SUR FBI**

Vous trouverez [en cliquant ici](#) les épreuves du Challenge Benjamins. Les épreuves sont les mêmes que la saison dernière.

Vous devez faire les épreuves dans vos clubs et rentrer les résultats dans votre espace FBI (onglet « Jeunesse » > « Challenge Benjamin(es) ») **avant le 31/12/2025**.

Ces épreuves sont **obligatoires** et concernent **tous les enfants nés en 2013 et 2014**.

Les ½ finales départementales auront lieu au gymnase Chamechaude à TSF VOIRON :

- Filles : le mercredi 14 janvier 2026 de 16h à 18h
- Garçons : le mercredi 21 janvier de 16h à 18h

La finale départementale aura lieu à GRENOBLE (gymnase HOCHE) le samedi 7 février 2026 de 16h à 18h. Le club de GB38 invite les enfants et leur famille à assister au match de NM3 à 20H.

Tests U11

[En cliquant ici](#), vous trouverez les tests U11 à réaliser dans vos clubs. Les épreuves restent les mêmes que la saison dernière.

Vous pouvez saisir les résultats sur le tableau EXCEL à télécharger [en cliquant ici](#). A compléter et à retourner à la Commission Technique **avant le lundi 12 janvier 2026**.

La finale départementale aura lieu le samedi 7 février 2026 à GRENOBLE (gymnase HOCHE) de 14h30 à 16h00. Le club de GB38 invite les enfants et leur famille à assister au match de NM3 à 20h.

Label Club Formateur

La plateforme est actuellement ouverte sur FBI.

Vous avez accès en tant que club pour saisir vos demandes **jusqu'au 15 décembre**.

Officiels

Rendez-vous arbitres

La CDO organise une visioconférence autour de l'arbitrage féminin, le lundi 15 décembre 2025 de 19h à 20h. Elle sera animée par ***Laure COANUS***, arbitre Internationale et LNB (Elite 2). Les arbitres départementaux peuvent s'inscrire auprès du CTA.

COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : secretariat@iserebasketball.org

Site : www.iserebasketball.org

NOS PARTENAIRES

